



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Colombie

Question écrite n° 119733

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les graves risques auxquels sont exposés les milliers d'otages de la guérilla marxiste en Colombie et notamment la sénatrice franco-colombienne Ingrid Betancourt. Enlevée en février 2002 avec son assistante, cette dernière est depuis aux mains des Forces armées révolutionnaires colombiennes et ses proches sont sans nouvelles d'elle depuis de nombreux mois. Alors que des négociations étaient en cours, à l'initiative de la France, de l'Espagne et de la Suisse, entre le Haut-Commissariat pour la paix et les FARC en vue d'un échange humanitaire entre des rebelles des FARC emprisonnés en Colombie contre un certain nombre de personnalités, un récent attentat terroriste a amené le Président colombien à mettre un terme à ces négociations et à envisager une libération des otages par des moyens militaires, engendrant ainsi des risques très graves pour la vie des otages. La France, par la voix du Président de la République ayant marqué son hostilité à toute opération de sauvetage des otages par la force, il lui demande de lui indiquer les moyens concrets envisagés par le Gouvernement, le cas échéant au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, pour éviter le recours à la force et créer au plus vite les conditions de retour vers un dialogue.

Texte de la réponse

Les efforts pour la libération de Mme Ingrid Betancourt et de Mme Clara Rojas, sa directrice de campagne, ainsi que le sort des otages en Colombie sont une priorité constante de l'action du ministre des affaires étrangères. Sa forte implication est pleinement partagée par l'ensemble des autorités françaises, qui sont entièrement mobilisées sur cette question afin de parvenir à la conclusion d'un accord humanitaire. À Paris, le ministre, qui a reçu le 22 février dernier, à la veille du cinquième anniversaire de l'enlèvement de notre compatriote, la fédération internationale des comités Ingrid Betancourt (FICIB), suit directement et personnellement ce sujet, en liaison étroite avec les plus hautes autorités de l'État. Dans ce cadre, qui favorise la préservation de la discrétion nécessaire au traitement de cette affaire douloureuse et complexe, le ministre fait le point régulièrement avec ses principaux collaborateurs en charge de ce dossier, lesquels se réunissent chaque semaine au sein d'une cellule spécifique. La sécurité des otages revêt pour nous une importance cardinale. C'est la raison pour laquelle notre pays, comme il l'avait déjà fait à plusieurs reprises dans le passé, notamment par la voix du Président de la République, a tenu, le 20 octobre 2006, et à nouveau le 15 janvier 2007, à marquer sa très ferme hostilité à toute opération de sauvetage des otages par la force, car cela ne pourrait que mettre leur vie en péril. Nous demeurons toutefois convaincus qu'une solution pacifique est possible en Colombie. Aussi renouvelons-nous de façon constante notre invitation à ce que tous les acteurs renouent le fil d'un dialogue permettant de conduire à un accord humanitaire. Le Président Alvaro Uribe a confirmé, le 21 décembre 2006, son accord aux contacts établis par la France, l'Espagne et la Suisse avec les FARC. Les propositions des trois pays, qui ont été à plusieurs reprises pleinement appuyées par l'Union européenne (notamment dans la déclaration de la présidence de l'UE en date du 23 février dernier), visent à faciliter l'engagement des négociations en vue de la conclusion d'un accord humanitaire. Dans cette perspective, notre pays est soucieux que les contacts nécessaires puissent se développer dans la plus grande discrétion. La France demeure entièrement disponible

pour accompagner, avec d'autres, la Colombie dans la recherche d'une solution de paix, bénéficiant à l'ensemble de sa population.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119733

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 1999

Réponse publiée le : 3 avril 2007, page 3286